

# Journal du Lot 10<sup>c</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TÉLÉPHONE 31	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d' — ).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Une frénésie de meurtre. L'assassinat du Maréchal Wilson et la pacification de l'Irlande. — Le D<sup>r</sup> Rathenau, victime des pangermanistes. Étrange faiblesse d'une répression. Pour et contre la République allemande. — Le Reichstag approuve le système des réparations en nature. Qu'attend le Parlement français pour se prononcer ?**

Périodiquement, semble-t-il, les sociétés traversent une frénésie de meurtre et tels ou tels tombent sous les coups de quelques assassins fanatiques à la réprobation générale de la conscience humaine.

La violence sanglante n'a jamais d'excuse. Mais il est des crimes dont l'odieux le dispute au stupide. Tel est le cas, une fois de plus, des attentats ou du maréchal Wilson et le D<sup>r</sup> Rathenau ont laissé la vie.

En ce qui concerne le maréchal Wilson, la France ne peut que s'associer avec émotion et sympathie au deuil britannique. Celui qui disparaît fut, non seulement un fervent ami de notre pays, mais un des principaux artisans de la victoire.

Est-ce un crime de sa part d'avoir aimé aussi sa petite patrie, l'Ulster ? d'avoir plaidé sa cause ? — qui oserait le prétendre ? D'autant que le maréchal Wilson, s'il a plaidé avec chaleur et sincérité, a banni la violence.

Mais n'est-il pas à craindre que cet assassinat suscite une renouveau d'hostilité et ne réveille en Irlande la plus acharnée guerre civile ?

Ce n'est pas tout. Le coup de revolver qui a tué le maréchal Wilson a atteint le gouvernement lui-même. L'opinion publique est vivement irritée contre le cabinet Lloyd George. Au Parlement même, l'allitude, correcte, mais froide des ministres a impressionné défavorablement. Bref, la situation politique est pleine d'imprévu et de menaces pour le cabinet.

Le meurtre du D<sup>r</sup> Rathenau apparaît comme un épisode, presque prévenu pourrions-nous dire, de la lutte véhémente engagée par les monarchistes, depuis 1919, contre tous les chefs démocrates et républicains de l'Allemagne.

Les nationalistes allemands ne veulent pas désarmer et, en attendant d'entreprendre la revanche contre l'ennemi du dehors, ils se « font la main » avec ceux qu'ils tiennent pour les ennemis de l'intérieur : Rorax, Erzberger et plus de 300 autres républicains ont disparu de la scène politique.

Il faut bien le reconnaître : les pangermanistes ont été étrangement encouragés dans leurs crimes par la faiblesse des pouvoirs publics qui n'ont pas su ni voulu réprimer leurs excès, voire même leur simple propagande.

Voici une éloquentة statistique des crimes politiques commis depuis 1919.

Nombre de victimes.....	331
Crimes des extrémistes de droite	316
Crimes des extrémistes de gauche.....	15
Nombre de meurtriers condamnés :	
a) partis de droite.....	6
b) partis de gauche.....	15
Condamnations à mort :	
a) partis de droite.....	1
b) partis de gauche.....	8

Ainsi, tandis que sur 15 meurtriers condamnés par des « gauches », il y a eu 15 condamnations dont huit à mort (non commuée), il n'y a eu sur 316 crimes pangermanistes que 6 condamnations à mort, dont 1 seule à la peine capitale et encore a-t-elle été commuée !

N'est-ce pas une preuve étonnante que le gouvernement, les pouvoirs se refusent à sévir contre les monarchistes ?

Après la mort d'Erzberger, on avait cru, un moment, que l'Allemagne allait résolument s'engager dans la voie de la défense républicaine.

Qu'a-t-on fait ? Rien. Ou plutôt si : on a laissé se multiplier les fêtes de régiments, les fêtes pangermanistes, qui sont, pour les forces nationalistes autant d'occasions de se complaire et de s'entraîner moralement et physiquement.

C'est donc un fait patent que la République allemande n'ose pas se protéger contre ses adversaires les plus décidés.

Le Chancelier Wirth, sous le coup de l'émotion causée par l'assassinat de son collègue Rathenau, a annoncé des mesures de rigueur et de préservation républicaine.

Mais osera-t-il les appliquer, alors qu'il a contre lui toute la grosse industrie et toute la grosse finance ?

Du moins, le peuple allemand, saura-t-il mieux désormais défendre ses chefs ?

On ne saurait l'affirmer, car pour marcher le peuple allemand a besoin d'être dirigé ; or, c'est la direction qui semble précisément faire défaut.

De toutes les façons l'avenir est incertain.

Le D<sup>r</sup> Rathenau disparaît au moment même où le Reichstag ratifie les accords qu'il avait négociés avec les Alliés sur les réparations en nature.

Il serait à souhaiter que le Parlement français se prononce à son tour et promptement sur cette question des réparations en nature.

N'oublions pas, en effet, que c'est vers la mi-juillet que doit se clore la session parlementaire. D'ici là, un règlement devrait intervenir.

Faut-il rappeler qu'aux termes du programme des paiements arrêté par la Commission des Réparations, le 21 mars dernier, l'Allemagne est tenue de verser, pendant l'année courante, 720 millions de marks-or en espèces et 1.450 millions de marks-or en nature ? Sur cette dernière somme, il revient à la France 950 millions.

Or, depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, les commandes transmises à l'Allemagne au nom des sinistrés français s'élèvent à l'infime total de 5 millions.

Par contre, nous avons commandé à l'étranger, pour la réparation des pays dévastés, des produits pour une valeur considérable. N'eût-il pas mieux valu s'adresser à l'Allemagne, où les conditions sont plus favorables ?

D'ailleurs, le problème des réparations en nature comporte un autre aspect que celui de la remise en état des régions dévastées : il s'agit de la fourniture de produits à des non-sinistrés, dont le Trésor français encaisserait le montant.

Certes, le sentiment public répugne, et non sans de fortes raisons, à recevoir d'Allemagne son outillage économique. Pourtant, c'est un fait, que nos industries ne peuvent suffire à pourvoir à tous nos besoins. C'est un autre fait que l'Allemagne a fourni un effort colossal pour parfaire son outillage économique. Pour ne pas nous approvisionner chez elle, allons-nous risquer de nous mettre dans la plus grande infériorité sur le terrain de la lutte économique ?

Ce serait une grave faute.

Et puis n'oublions pas qu'en fait de réparations, il apparaît de plus en plus difficile d'obtenir de l'Allemagne des marks-or. Sachons accepter au moins les réparations en nature. C'est peut-être pour nous le seul moyen de ne pas tout perdre.

M. DAROLLE.

## INFORMATIONS

### Après l'assassinat de Rathenau

En Allemagne, dans les milieux des partis de droite, on cherche à rendre l'Entente responsable du meurtre de M. Rathenau.

Un député populiste a dit à un collaborateur du « Journal de huit heures du soir » : « Cet acte est uniquement la conséquence de la situation désespérée dans laquelle l'Entente nous a placés et du traitement qu'elle nous a infligé. »

### La Grande-Bretagne accroît le nombre de ses avions

La commission de la défense impériale a décidé qu'une augmentation des forces aériennes royales était nécessaire. En conséquence, huit nouvelles escadrilles seront probablement formées. Cette augmentation ne provoquera pas de dépenses supplémentaires, car on a envisagé des économies dans les autres services.

### L'exécution du traité

En exécution du traité de Versailles et par application d'accords entre les gouvernements français et allemand, approuvés par la commission des réparations, l'Allemagne commence la livraison à la France de 640 péniches qui doit être achevée dans un délai d'un an et demi et qui sont destinées, en principe, à remplacer les péniches françaises perdues pendant la guerre.

Les premières péniches ainsi fournies sont en voie d'acheminement vers la France.

### Un fonctionnaire français assailli à Berlin

A Berlin, un Français, M. Gavard, secrétaire du Bureau de liquidation du matériel de guerre, a été assailli par plusieurs individus. Un ouvrier qui, à l'approche des policiers, s'empressa auprès de la victime, a été arrêté comme soupçonné d'avoir pris part à l'agression. M. Gavard a constaté la disparition de son portefeuille contenant 10.000 marks. Il a dû, en raison de son état, être transporté dans une maison de santé.

### La Russie telle qu'elle est

M. Vandervelde, le leader socialiste belge, de retour de Russie, publie ses impressions sur la situation de ce pays.

La situation est partout déplorable, dit-il. Petrograd, complètement déchu, ne compte plus que 400.000 habitants contre deux millions. Dans tous les centres, notamment à Moscou, la plupart des maisons sont inhabitables, les locataires ayant brûlé les portes et les boisées pour lutter contre le froid. Moscou ressemble aujourd'hui à des villes éprouvées de l'arrière-front occidental. Tous les immeubles encore habitables sont accaparés par les fonctionnaires communistes.

La situation des étrangers est particulièrement pénible. Ils doivent payer quotidiennement 8 à 10 millions de roubles pour une mauvaise chambre de 40 à 50 francs.

L'animation de la ville reste grande, les théâtres, les promenades regorgent de monde. Dans les rues les mendiants et les soldats pullulent.

### Un épisode de la misère russe

M. Kaplan avait quitté son pays natal, la Russie, à l'âge de 15 ans et était venu s'installer en Amérique, à la Nouvelle-Orléans. Il y monta une usine de meubles qui ne tarda pas à lui procurer une belle fortune. Sa mère étant restée à Kieff, M. Kaplan lui envoyait régulièrement de larges mensualités. Or, depuis la révolution bolcheviste, Mme Kaplan ne reçoit jamais l'argent que son fils lui envoyait et elle ne pouvait même pas lui faire connaître son dénuement. Après huit longs mois de démarches, M. Kaplan put obtenir un passeport en règle pour la Russie. Il partit de suite pour Kieff. Quand il arriva à destination, sa pauvre vieille mère était morte de faim depuis cinq jours.

### Les radiotélégrammes peuvent faire le tour du monde

M. Marconi, en débarquant à New-York, a déclaré que les expériences de transmission par télégraphie sans fil effectuées pendant sa traversée de Southampton à New-York ont prouvé la possibilité d'envoyer des messages faisant le tour du monde, alors que jusqu'à présent la distance couverte était de 12.000 milles, représentant la distance de l'Angleterre aux Antipodes.

M. Marconi estime que l'envoi d'un radiotélégramme autour du monde réduira fortement les frais de communication sur les longues distances. Il a annoncé que le yacht « Electra » ira sous peu en mer pour essayer de recevoir des télégrammes de New-York, à raison de cent mots à la minute.

### Tirages financiers

Ville de Paris 1919

Le numéro 2.521.588 gagne 200.000 francs.

Le numéro 208.711 gagne 100.000 francs.

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 10.000 francs : 1.277.487, 2.710.300, 2.982.745, 903.192.

Les six numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs : 2.690.175, 1.836.012, 1.784.507, 2.393.948, 2.972.646, 1.316.757

455 numéros gagnent chacun 1.000 francs.

### Chambre des Députés

Séance du 26 juin 1922

La Chambre discute le projet de loi portant ouverture au ministère des Affaires étrangères d'un crédit de 35.000 francs pour frais de représentation du Gouvernement de la République au mariage du roi Alexandre de Serbie. M. Lévy combat ce crédit. M. Poincaré déclare qu'il ne s'agit pas de la politique du gouvernement serbe, mais d'un souverain constitutionnel qui a été aux côtés de la France pendant toute la guerre. Une vive altercation se produit entre les socialistes et M. Poincaré. M. Daudet indique qu'une brochure a paru en Allemagne dans laquelle on attaque le président du Conseil français qu'on appelle ainsi que le font les communistes, Poincaré-la-Guerre. On menace de mort M. Poincaré. M. Daudet dit qu'il tient cette brochure à la disposition du Parlement.

Les crédits sont votés par 517 voix contre 62.

La Chambre vote une proposition tendant à mettre à la retraite les officiers en surnombre.

La Chambre vote un projet relatif à la prorogation jusqu'au 30 septembre 1924 le régime provisoire des alcools tel qu'il a été fixé par les dispositions de l'article 13 de la loi du 31 décembre 1920, modifiées par l'article 13 de la loi des finances du 30 avril 1921. C'est la question des bouilleurs de cru.

## CHRONIQUE LOCALE

### TOUJOURS LES AUTOS !

Nous avons demandé souvent, dans ces colonnes, une réglementation de la circulation des automobiles dans la traversée de la ville.

A cet effet, nous nous sommes élevés, d'accord avec toute la population cadurcienne, contre la vitesse insolente autant que dangereuse des chauffards.

Nous avons dit très souvent que des accidents étaient à craindre, chaque jour, par le fait de cette vitesse vertigineuse.

Nous avons fait appel, avec toute la population cadurcienne, contre les excès des chauffards.

Bah ! Aucune protestation n'a été entendue, tout au moins écoutée.

Il n'y avait pas d'accident : il n'y avait que des flots de poussière soulevés. Alors ? Rien à dire. Attendons l'accident.

Eh bien, l'accident est arrivé vendredi soir, à Saint-Georges, à un endroit où un accident ne pouvait pas se produire, si l'auto avait marché à la vitesse qui devrait être exigée dans la traversée de la ville.

Dans le parcours de la ville, un conducteur doit marcher à une allure qui lui permette « d'arrêter sur le coup » son auto, si, au moment de son passage, un enfant, un vieillard viennent à traverser la route.

Règle générale, un chauffeur se croit toujours très fort : il ne craint pas les accidents. Et puis, ce qui est malheureux à constater, c'est que ces chauffeurs, quand ils ont commis un accident, se croient obligés de dire : « Oh ! ça nous est égal, nous sommes assurés. »

Ainsi, parce qu'ils sont certains qu'une compagnie d'assurance versera quelques billets bleus à la victime, ou à la famille de la victime, ces chauffeurs peuvent se permettre tous les excès de vitesse.

Non : il y en a assez : nos rues, nos boulevards sont empoisonnés par la poussière que soulèvent les autos lancées à toute allure : nos rues, nos boulevards sont un danger quotidien pour les enfants, pour les vieux, pour les impotents.

Les nouveaux riches qui ont automobile devraient se souvenir du temps où, eux aussi, étaient victimes de l'excès de vitesse des chauffeurs.

Mais ce qui leur fait oublier leur ancienne condition, c'est que personne, aucune autorité ne les rappelle à l'ordre.

Des procès-verbaux pour excès de vitesse, on en fait quelques-uns, peut-être ; ils sont rares, alors qu'on devrait en dresser plusieurs tous les jours.

Et puis, il y a une constatation qui,

malheureusement, est faite. Celle-là est regrettable.

Il y a des chauffeurs qui n'ont pas le brevet de conduire et qui conduisent des autos. Il y en a d'autres dont la vue est très basse et qui ont, quand même, ledit brevet.

Tout récemment, un individu a passé son examen de chauffeur : il a été reçu. Le soir même, on l'enfermait dans le cabanon des fous, à l'hôpital de Cahors.

Eh bien, il faut des mesures : quelles qu'elles soient, ces mesures sont nécessaires. La sécurité des passants, des promeneurs, des vieux, des impotents est la plus intéressante, elle doit être placée au-dessus du chauffeur qui prend plaisir à dire, après une randonnée : « J'ai traversé la ville en 3 minutes ! »

Oh ! le bel exploit !

Mais les choses resteront en l'état. On ne prendra aucune mesure. C'est le piéton qui est un imbécile, car c'est sa faute s'il se fait écraser. Il n'a qu'à rester chez lui !

LOUIS BONNET.

### Médaille militaire

La médaille militaire est attribuée à M. Léon-François Montaricourt, ex-soldat au 106<sup>e</sup> d'infanterie, déjà décoré de la croix de guerre.

La citation qui motive cette belle distinction est ainsi conçue : « Brave soldat, blessé très grièvement le 25 avril 1915, aux Eparges, en faisant son devoir. »

Nos félicitations au nouveau décoré qui est l'excellent directeur de la Photographie « Lumina » de la rue Jean Caviole.

### Au 7<sup>e</sup>

M. Courbil, capitaine au 7<sup>e</sup> est nommé trésorier au corps.

M. Puharre, trésorier au 7<sup>e</sup> est remplacé capitaine de compagnie au corps.

### Recrutement

Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade de chef de bataillon de M. Lascroux, capitaine du bureau de recrutement de Cahors.

M. Lascroux est nommé commandant du bureau de recrutement de Saint-Gaudens.

Les nombreux amis que compte M. Lascroux à Cahors le verront partir avec regret, car aussi bien, M. Lascroux, ancien élève du lycée Gambetta, est lui aussi un Cadurcien.

Nos félicitations au nouveau commandant.

M. Baillargeau, capitaine au 7<sup>e</sup> est nommé au bureau de recrutement de Cahors.

### Gendarmerie

M. Dreneau, capitaine à la légion de Paris est promu chef d'escadron et affecté à Cahors.

M. Brothier, lieutenant à Gourdon est nommé aux Sables d'Olonne.

M. Baratecaval, lieutenant à Vico est nommé à Gourdon.

### Assemblée de la presse républicaine départementale

L'assemblée de la presse républicaine départementale de France a tenu, dimanche, son assemblée générale annuelle à Paris, à la mairie du 9<sup>e</sup> arrondissement. Un banquet de 150 couverts a eu lieu ensuite. Des discours ont été prononcés, notamment par M. Poincaré, qui a fait l'éloge de la presse républicaine et a porté un toast à la prospérité de l'Association.

A cette assemblée, le Journal du Lot était représenté par son directeur, M. A. Coueslant.

### Enseignement du dessin

Au 24<sup>e</sup> concours international de dessin, organisé par le « Moniteur de dessin », sept élèves du lycée Gambetta ont pris part.

L'élève Santini a été classé 11<sup>e</sup> et a obtenu un diplôme de médaille d'argent.

Miquel Marcel, de 4<sup>e</sup>, a été classé 28<sup>e</sup> et a obtenu un diplôme de médaille de bronze.

Auzi Jean, 11 ans, élève de 6<sup>e</sup>, a été classé 28<sup>e</sup> et a obtenu une mention honorable.

Le sujet du concours était le suivant : « Dessiner un menu pour un dîner offert par vos parents à l'occasion des 18 ans de votre sœur. »

Nous adressons aux jeunes lauréats qui ont si bien su se placer par-

mi plus de 600 petits camarades des lycées de France, et à M. Jean Becmeur, leur dévoué et distingué maître, dont les œuvres sont si appréciées, nos plus vives félicitations.

### Service vicinal

M. Larroque est nommé cantonnier à Ste-Alauzie.

### Octroi

M. Miquel, surveillant à l'octroi de Cahors, est nommé receveur. Félicitations.

### Pour les tuberculeux

Le bal organisé à la Préfecture en faveur de l'œuvre des tuberculeux a produit la somme de 3.500 francs.

### La culture du tabac

Un nouveau groupement vient de se former au Sénat. Il s'intitule : « Groupe de la défense de la culture du tabac ».

Ce groupe se concertera avec celui de la Chambre en vue d'une action solidaire et commune. Il compte des représentants appartenant aux 25 départements qui cultivent le tabac.

M. Claude Rajon, sénateur de l'Isère, a été nommé président.

Une commission d'études est nommée dont fait partie M. Loubet, sénateur du Lot.

Le groupe a adopté une déclaration qui sera communiquée au ministre des finances, dans laquelle, rappelant les déclarations faites par le ministre à la tribune du Sénat, le 30 décembre 1921, il demande au gouvernement de ne pas livrer le monopole de la culture du tabac à une compagnie privée. Il exprime le vœu que le prix d'achat des tabacs en feuilles, fixé chaque année par la commission paritaire, soit établi en fonction du prix de revient de la culture ; il déclare qu'il serait décourageant de faire dépendre ces prix de la variation des changes et de la fluctuation commerciale des marchés étrangers.

Le groupe demande, en outre, que les espèces fines soient l'objet d'une rémunération en rapport avec leur qualité, les frais de culture que leur recherche exige et la diminution de poids qu'elle entraîne sur l'ensemble de la récolte.

Il affirme qu'il ne peut être question de réduire les prix de base, actuellement inférieurs au prix de revient, et qu'il importe, dans l'intérêt de l'agriculture, de l'Etat et du consommateur, d'augmenter le rendement par l'amélioration de la production nationale.

### Une faille de 3 millions

Du Courrier du Centre : Marty et Certes vécurent d'expédients depuis l'origine de leur banque.

C'est maintenant, dans les milieux d'affaires, une opinion accréditée. Une personne qui connaît bien les banquiers, qui les a approchés et a connu leur genre de vie, nous a fait ce petit calcul.

Certes et Marty vivaient, pour le moins, sur un pied de 25.000 francs chacun. Il fallait donc trouver 50.000 francs dans la caisse. Si nous ajoutons 20.000 francs d'employés et autres frais, nous arrivons au total de 70.000 francs bruts pour la banque. Une petite banque, somme toute, qui devait trouver dans ses bénéfices, sans compter la rémunération d'un capital de garantie, consenti à Certes, nous l'avons dit, un capital de 60.000 fr.

Le problème était donc, pour Certes et Marty, ayant monté une banque sans argent, de réaliser 70.000 francs de bénéfices minimum pour parer à leur entretien personnel, à leurs frais, et la rétribution du petit capital à eux avancé en garantie seulement de leurs opérations.

Le problème est difficile, on en conviendra. Pour insoluble qu'il soit, Certes et Marty ont pu négliger la solution et vivre tout de même pendant 19 ans au moyen de combinaisons louches.

Aujourd'hui encore, on se demande d'où provient l'argent avec lequel certaines dépenses qui leur incombent peuvent être payées.

On recherche le secret qui leur permet de faire face à ces dépenses, alors qu'il ne reste à leurs victimes que le regret de leurs opérations malheureuses.

### Certificat d'études primaires

Les examens du certificat d'études primaires auront lieu pour les jeunes filles des écoles de Cahors, à l'école des filles du boulevard, le 8 juillet, à 7 heures du matin.

Pour les élèves des écoles rurales des cantons de Cahors et des écoles de hameaux de la commune de Cahors, ces examens auront lieu le 13 juillet, à 7 heures, à l'école primaire supérieure de garçons.

Pour les élèves des écoles de garçons de la ville de Cahors, ces examens auront lieu le 15 juillet, à 7 heures, à l'école de la rue Président-Wilson.

### I. E. P.

Voici, par épreuves, le classement des jeunes gens ayant participé aux épreuves sportives, de la fête organisée par la société de préparation militaire de Figeac, sous le contrôle et avec le concours de l'I. E. P. de Cahors.

1<sup>re</sup> Epreuve, 60 m. : 1<sup>er</sup> Colas (Aurillac); 2<sup>e</sup> Lavernhe (Figeac); 3<sup>e</sup> Trémollières (Auron).

2<sup>e</sup> Epreuve, 100 m. : 1<sup>er</sup> Colas (Aurillac); 2<sup>e</sup> Déjean (C. C. Cadurcien); 3<sup>e</sup> Lavernhe (Figeac).

3<sup>e</sup> Epreuve, 200 m. : 1<sup>er</sup> Trémollières; 2<sup>e</sup> Poujols (Aurillac); 3<sup>e</sup> Raynaud (Figeac).

4<sup>e</sup> Epreuve, 800 m. : 1<sup>er</sup> Poujols; 2<sup>e</sup> Marmiesse (Auron); 3<sup>e</sup> Raynaud (Figeac).

5<sup>e</sup> Epreuve, 1.500 m. : 1<sup>er</sup> Marmiesse; 2<sup>e</sup> Rougie (Aurillac).

6<sup>e</sup> Epreuve, saut en longueur : 1<sup>er</sup> Chamuel (C. C. Cadurcien), 5 m. 90; 2<sup>e</sup> Puech (Figeac), 5 m. 83.

7<sup>e</sup> Epreuve, saut en hauteur : 1<sup>er</sup> Puech et Colas, 1 m. 48; 2<sup>e</sup> Chamuel et Chanaron (Capdenac).

8<sup>e</sup> Epreuve, Perche : 1<sup>er</sup> Espinasse (Figeac), 2 m. 86; 2<sup>e</sup> Colas, 2 m. 74; 3<sup>e</sup> Delon (Figeac), 2 m. 64.

9<sup>e</sup> Epreuve, Poids : 1<sup>er</sup> Audilier (Figeac), 9 m. 32; 2<sup>e</sup> Poujols, 8 m. 50; 3<sup>e</sup> Lagrange (Capdenac), 8 m.

Disque : 1<sup>er</sup> Coucille (Figeac), 29 m. 50; 2<sup>e</sup> Moles (Figeac), 28 m.

Tir : Catégorie de 20 ans et au-dessus, 1<sup>er</sup> Prix : M. Desplats (Figeac); 2<sup>e</sup> Prix : M. Roque (Figeac).

Catégorie au-dessous de 20 ans. — 1<sup>er</sup> Prix : Granié Camille (Figeac); 2<sup>e</sup> Prix : Espinasse Jean (Figeac); 3<sup>e</sup> Prix : M. Grès Maurice (Capdenac); 4<sup>e</sup> Prix : Larroussie Georges (Figeac).

### Concert improvisé

Lundi, à 1 h. 1/2, la population cadurcienne qui circulait sur le boulevard jusqu'à l'heure de la rentrée des bureaux et des ateliers, a eu le plaisir d'entendre, devant le Grand Café Tivoli, un petit concert donné par la société musicale « Les Enfants d'Albi ».

Cette société revenait de Gourdon, où elle avait participé au concours musical qui avait lieu dimanche, — concours qui fut pour elle un vrai succès, car elle a remporté tous les premiers prix.

Les nombreux auditeurs qui assistaient à ce concert improvisé, ont applaudi vivement les jeunes musiciens.

### Menaces de mort

Le nommé G..., ex-agent-voyer, se livrait jeudi soir à des excentricités sur le Boulevard, pendant le cinéma Comme G... avait, samedi soir, proféré en public des menaces de mort contre des personnes de sa famille, il était surveillé.

Ses excentricités, ses propos incohérents obligèrent la police à procéder à son arrestation.

G... fut conduit à l'hôpital et enfermé dans le cabanon pour être mis en observation.

G..., en effet, a déjà été interné plusieurs fois et a séjourné plusieurs mois dans des asiles d'aliénés.

Mais il n'a pas été reconnu fou, vendredi matin. Alors, il a été extrait du cabanon et, sous l'inculpation de menaces de mort, il a été écroué à la prison de notre ville.

### Relaxés

Le tribunal d'enfants a purement et simplement relaxé les deux jeunes gens arrêtés et écroués, ces jours derniers, pour vol et complicité de vol de 6 gâteaux secs, 2 petits fromages,

d'une boîte de conserve, au préjudice de M. Cornède, gérant de l'hôtel de l'Europe.

### Père et fils

Deux Belges, le père et le fils, après avoir bu copieusement et trinqué souvent, se prirent de dispute pour un motif futile. La querelle devint vive, et dégénéra en rixe. Père et fils se boxèrent consciencieusement.

Les agents de police intervinrent; et pour calmer les deux boxeurs, ils les enfermèrent au violon. Puis, procès-verbal leur fut dressé.

### Mulet emballé

Dimanche soir, un mulet qui s'était échappé de l'écurie, traversait au grand galop le pont de Saint-Georges et poursuivait sa course sur les Boulevards, au grand effroi des promeneurs.

Le mulet vagabond fut conduit dans l'écurie de l'hôtel de l'Université, où son propriétaire est allé le réclamer.

### Accident

Un ouvrier du dépôt des machines de la gare de Cahors, M. Pascal Arramandy, 28 ans, a été atteint à la main gauche par un éclat de fer incandescent, pendant qu'il travaillait à la forge.

M. Arramandy a été cruellement brûlé et sa blessure demandera de longs soins.

### Production fruitière

Le journal « L'Agriculture nouvelle » organise un concours de production fruitière, sous le patronage de M. le Ministre de l'Agriculture et de la Société Nationale d'Horticulture de France.

Le concours est ouvert à tous les producteurs français, et la direction technique en est assurée par la Société Nationale d'Horticulture de France.

Une catégorie spéciale a été réservée aux fruits régionaux et locaux, de façon à mettre en valeur certaines variétés n'ayant encore qu'une réputation locale ou régionale, et leur ouvrir de nouveaux débouchés.

12.000 francs de prix.

La date des concours est ainsi fixée : 13 juillet, 10 août, 14 septembre.

Concours général du 27 octobre au 5 novembre.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction de « L'Agriculture Nouvelle », 18, rue d'Enghien, Paris.

### Réunion

Nous recevons avec prière d'insérer :

La Commission Exécutive du parti socialiste se réunira le jeudi 29 courant, à 8 h 1/2 du soir, dans le lieu habituel de ses séances.

Ordre du jour : Communications diverses intéressant la République sociale, organe du cartel républicain.

Le Secrétaire : Elie CALMON.

### Castelnau

Certificat d'études. — Le 3 juillet, à 7 heures du matin, auront lieu à Castelnau, les examens du certificat d'études primaires, pour les élèves des écoles du canton.

### Catus

Certificat d'études. — Les examens du certificat d'études pour les élèves des écoles du canton, auront lieu à Catus, le 1<sup>er</sup> juillet, à 7 heures.

### Limogne

Certificat d'études. — Les examens du certificat d'études pour le canton de Limogne, auront lieu, à Limogne, le 6 juillet, à 7 heures.

### Albas

Enquête. — Le maire d'Albas a l'honneur de porter à la connaissance de ses administrés que le dossier relatif à la vente de la partie de la maison de Mlle Helmoide Calmeille près de l'église, appartenant au Bureau de bienfaisance est déposé à la mairie. Chaque contribuable pourra en prendre connaissance et le 2 juillet il pourra formuler son avis devant M. le Commissaire enquêteur désigné à cet effet.

### Luzech

Fête sportive. — Voici les résultats obtenus par les Sociétés sportives de Cahors, à la fête sportive de Luzech :

Ecole primaire supérieure : 60 mètres, juniors, 2e, Bureau; 100 mètres, seniors, 2e, Maurice Benâtre; 1.000 mètres relais, seniors, 2e, Ecole primaire supérieure de Cahors (Ricou, Delmas, Frescaline, Bureau).

Classement général : le sur 8 Sociétés.

Compound-Club-Cadurcien : 400 mètres, 1er, Dupuy, en 11' 2/5; saut en hauteur; 1er, Chamuel et Dupuy; saut en longueur; 1er, Chamuel, 6 m. 13; 1.000 mètres relais, 1er, Compound (Cristobal, Chamuel, Gaye, Dupuy); javelot, 1er, Dupuy; disque, 1er, Cristobal; 2e, Berber; poids, 2e, Dupuy.

Classement général : 1er, Compound-Club-Cadurcien, qui gagne une médaille en argent offerte par le ministre de la guerre.

### Puy-l'Évêque

Nos morts glorieux. — Lundi matin ont eu lieu au milieu d'une foule énorme et recueillie, les obsèques de notre jeune héros, le sous-lieutenant Joseph de Bertrand tombé glorieusement à Vauquois (Meuse), le 23 octobre 1914 et précédemment inhumé à Aubréville (Meuse).

Précédé du drapeau porté par la section des mutilés, de la bannière de la société de Secours Mutuels et suivi des élèves de nos écoles et de leurs maîtres et maîtresses, le cortège s'est déroulé en ville avec le cérémonial habituel.

Le char funèbre disparaissait sous un amoncellement de couronnes et de gerbes de fleurs offertes par les nombreux amis de la famille et sur un coussin étaient épinglées, la croix de guerre avec palme et étoile ainsi que la croix de la Légion d'honneur.

Un service solennel a été célébré en notre église paroissiale et l'inhumation a eu lieu ensuite dans le caveau de famille en présence des sociétés réunies et d'une foule émue jusqu'aux larmes.

Devant la tombe le camarade Lafargue au nom de la section des Mutilés et des Anciens Combattants a fait l'éloge de ce jeune sous-lieutenant de chasseurs alpins que la guerre est venue surprendre dans sa première année d'études à St-Cyr, et qui, dès le 23 octobre 1914, tomba mortellement frappé à Vauquois, dans sa vingtième année.

La belle citation suivante couronnait sa brève carrière militaire et lui valait la croix de guerre avec palme et étoile ainsi que la croix de la Légion d'honneur posthume : « Chargé avec sa section d'établir un ouvrage dans des conditions particulièrement périlleuses a entraîné ses hommes, préchant d'exemple en commençant lui-même la tranchée sous le feu violent de l'ennemi. A été tué en accomplissant sa mission ».

Ensuite M. Lesmarie au nom des officiers de complément; M. Cortey, de Marmand, ami personnel et son camarade au lycée de Bordeaux, en son nom personnel lui ont successivement adressé un dernier adieu.

Nous excellent compatriote, M. Marcel Garrigou, de Pis, camarade de combat du regretté sous-lieutenant, et titulaire lui-même de 4 élogieuses citations, chef cantonnier à Castelnau-Montraliat, a prononcé le beau discours suivant :

### Discours de M. Garrigou

Mesdames, Messieurs,

Chasseur alpin au 6<sup>e</sup> Bataillon, j'apporte sur ce cercueil le salut ému de tous mes camarades de combat, avant que cette tombe si prématurément ouverte se referme à tout jamais sur ce brave tombé au champ d'honneur.

Une mort brutale portant ses coups au hasard a ravi à la fleur de son âge ce jeune lieutenant si doux, si aimable envers tous ceux qui l'approchaient. Chef juste et loyal, Joseph de Bertrand était un second père pour ses chasseurs. Aussi dans une salle d'honneur du Bataillon, son nom gravé sur le marbre rend sa mémoire impérissable.

Incorporé sur ma demande dans ce bataillon et arrivé au front après sa mort, je n'ai pu recevoir que les survivants de cette glorieuse phalange de Diables bleus que des témoignages d'affection et de regrets, pour leur jeune officier.

Frappé à mort au milieu d'eux, il avait rendu le dernier soupir sous les plis du drapeau de la République. Et vous les vrais poètes de la République. Et vous les parents de ce brave, si cruellement frappés dans votre affection, vous qui avez dû offrir à la patrie menacée votre cher fils, ses restes glorieux vous reviennent aujourd'hui et aux larmes de regrets coulant de vos yeux, se mêlent des larmes de fierté.

Honneur vous soit fait et soyez persuadés que Joseph de Bertrand est mort en héros, le pays de la forêt d'Argonne où néguaire la mort a fauché tant de vies humaines, vous nous revenez pour reposer dans ce coin de pays qui fut jadis votre berceau et où vous commençiez à goûter les douceurs d'une vie heureuse laquelle hélas ! s'est terminée par une brillante carrière toute d'honneur et de gloire.

Que cette terre vous assure un doux repos aussi doux que vous l'assure celle des collines de l'Argonne où les rayons du soleil de la victoire étaient venus donner un reflet à vos restes glorieux. Que votre

pauvre père et votre mère en pleurs qui vous avaient si tendrement élevé, ainsi que toute votre famille trouvent dans l'émotion qui étreint mon cœur la grande part que je prends à leur peine.

Chez Monsieur et chère Madame de Bertrand, puissent les sentiments de sympathie qu'avait acquis votre fils regretté au 6<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs alpins, vous apporter un réconfort et une consolation.

Dormez en paix, mon Lieutenant. En saluant votre dépouille, je salue aussi tous les Poilus de France qui reposent sur les champs de bataille ou dans l'abîme des Océans.

Au revoir, je vous quitte en laissant couler sur votre cercueil les larmes du souvenir.

Qu'il nous soit permis en cette bien pénible circonstance qui vient raviver le deuil cruel de cette malheureuse famille de lui adresser ici avec les sympathiques regrets de toute une population attristée, nos meilleurs sentiments de condoléances émuës.

Certificat d'études. — Les examens du certificat d'études pour les élèves des écoles du canton, auront lieu le 7 juillet, à 7 heures, à Puy-l'Évêque.

### Figeac

Certificat d'études. — Les examens du certificat d'études primaires auront lieu dans l'arrondissement de Figeac aux dates et aux heures ci-après :

Canton de Cajarc : Cajarc, 1<sup>er</sup> juillet, à 7 h. 45; canton de Lalrouquière : Lalrouquière, 4 juillet, à 7 h. 45; canton de Gramat : Gramat, 7 juillet, à 7 h. 45; canton de Livernon : Livernon, 8 juillet, à 7 h. 45; canton de Lacapelle-Marival : Lacapelle, 15 juillet, à 7 h. 45; canton de St-Céré : Saint-Céré, 19 juillet, à 7 h. 45; canton de Figeac-Est : Figeac, le 21 juillet, à 7 h. 45; canton de Figeac-Ouest : Figeac, 22 juillet, à 7 h. 45.

Société des anciens prisonniers de guerre. — Les anciens prisonniers de guerre de Figeac, réunis le 21 juin dans une des salles de la Mairie, après avoir entendu le camarade Rimbar, président de la Fédération A. P. G. du Sud-Ouest, ont décidé de se grouper en section de cette fédération et ont constitué le bureau provisoire :

Président : M. Perrière; secrétaire : M. Labry; trésorier : M. Poil.

Le prix de la cotisation a été fixé à 15 fr. par an.

Le prix tenu prochainement une réunion pour nommer le bureau définitif.

Prix du pain. — Par arrêté de M. le Maire de Figeac en date du 25 juin courant, le prix du pain a été fixé à 0 fr. 95 le kilo.

### Cajarc

Acte de dévouement. — En revenant de la gare, M. Mirabel qui conduisait son camion attelé de deux chevaux, ne put malgré tous ses efforts les maintenir, effrayés par le camion automobile de M. Bouyssou, industriel, qui allait à la gare.

Un accident était à craindre.

M. René Debons, employé de M. Bouyssou, n'écoulant que son courage, sauta au bas du camion et s'élança à la tête des chevaux qu'il réussit à maintenir après bien des efforts.

M. René Debons n'en est pas à son premier acte de courage. L'année dernière, il assura le sauvetage d'une magouise qui, prise d'une crampe au milieu du Lot, avait ses mouvements paralysés.

Nous adressons à ce courageux jeune homme, nos bien sincères félicitations. — P. V.

### Gourdon

Certificat d'études. — Voici les dates et heures auxquelles auront lieu les examens du certificat d'études primaires pour les candidats de l'arrondissement de Gourdon.

Canton de Payrac : Payrac, le 3 juillet, à 7 h. 30; canton de Salviac : Salviac, le 4 juillet, à 7 h. 30; canton de Cazals : Cazals, le 5 juillet, à 7 h. 30; canton de Souillac : Souillac, 7 juillet, à 7 heures; canton de Martel : Martel, 20 juillet, à 7 h. 30; canton de Vayrac : Vayrac, 21 juillet, à 7 h. 30; canton de Bretenoux : Bretenoux, 22 juillet, à 7 h. 30; canton de Saint-Germain : Saint-Germain, 28 juillet, à 7 h. 30; canton de Labastide-Murat : Labastide-Murat, 29 juillet, à 7 h. 30; canton de Gourdon : Gourdon, 31 juillet, à 7 h.

Marché de La Villette

26 Juin 1922

ESPÈCES	ENTRÉES	RENOU	PRIX PAR 1/2 KIL		
			1 <sup>er</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.
Bœufs...	4.072	6	3,10	2,75	2,25
Vaches...					
Taureaux...					
Veaux...	3.144		4,00	3,75	3,25
Moutons...	12.069	350	3,50	3,25	3,00
Porcs...	4.474		5,20	5,00	4,40

OBSERVATIONS. — Vente meilleure sur les bœufs, moutons et porcs, mauvaise sur les veaux.

# DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 42.

### La santé du Bey de Tunis

De Tunis : L'état de santé du Bey est toujours très grave. Le malade n'a pas repris connaissance.

### Mort du Prince de Monaco

Le prince Albert, de Monaco, s'est fait à nouveau opérer ces jours derniers dans une maison de santé de la rue Georges Bizet, à Paris.

L'opération avait pleinement réussi, lorsqu'une violente crise d'urémie s'est déclarée.

Le prince Albert est mort hier soir. Il était âgé de 73 ans.

### Conseil des Ministres

Un Conseil des ministres s'est tenu ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Millerand.

### La situation politique en Allemagne

Incidents à Hambourg

De Hambourg : Au cours des manifestations organisées pour protester contre l'assassinat du D<sup>r</sup> Rathenau, les manifestants ont voulu arracher une affiche portant que ceux qui franchiraient un certain point seraient fusillés.

La police tira. Il y eut 1 mort et 6 blessés.

### La succession de Rathenau

De Berlin : Jusqu'à nouvel ordre, le chancelier Wirth remplira les fonctions de ministre des affaires étrangères.

### Premières mesures de répression

De Berlin : Le général Marcker a été arrêté.

M. Escherich, l'organisateur de l'Orgesch, et le général von Klyänder ont été également arrêtés à Munich.

L'enquête faite au quartier général des nationalistes n'a pas donné de résultat.

### Une grève générale en Italie

De Rome : La grève générale des métallurgistes a été déclarée ce matin à Turin, Livourne et Rome.

### La position du cabinet anglais

De Londres : Sur la question de l'Irlande, la Chambre des Communes a repoussé, par 342 voix contre 75, une motion de blâme au gouvernement.

### AVIS DE NEUVAINES

Madame veuve PAUMÈS et sa famille ont l'honneur d'informer leurs amis et connaissances qu'un Service de Neuvaine sera célébré en l'Église Cathédrale, le jeudi 29 juin 1922, à 8 heures du matin, à la mémoire de

### Monsieur B. PAUMÈS

### REMERCIEMENTS

La famille SAUVAT et tous les autres parents remercient bien sincèrement les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de

### Monsieur Jean SAUVAT

### A VENDRE

Une maison avec cour

Située à Gourdon, boulevard Gambetta

Comprenant magasin, cinq pièces, grenier et cave

Conviendrait particulièrement pour commerce

S'adresser à M. VAYSSIÈRES, Ecole Normale, CAHORS.

Maison de Tulle et Dentelles, dem. agent Régional à la Commission connaissant l'article et ayant références. R. MOHIER et Cie, 104, Rue d'Aboukir, PARIS.

Imp. COUÉSIANT (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE.

# HERNIES

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. GLASER Paris, 63, Bd Sébastopol, qui visite la région depuis de longues années.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

EN VOICI DES PREUVES :

Nous autorisons à publier leur nom : M. DIEUZAIDE, à Meaubec, par Beaumont-de-Lomagne (T-et-G.), hernie guérie.

M. TUROMBAT J., au Poncarau, commune d'Eauze (Gers), hernie guérie.

M. LARROQUE J., marchand de bestiaux à Marmande (L-et-G.), hernie guérie.

M. SARHOU J., à Sale-Maugiscar, par Batch (Basses-Pyrénées), hernie guérie.

M. SENAC J., à St-Urcisse, par Lauzerte (T-et-G.), hernies guéries.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 h. à 4 h. à : MAURS, jeudi 29 juin, Hôtel de Commerce, CAHORS, samedi 1<sup>er</sup> juillet, H. de l'Europe, VAYRAC, dim. 2 juillet, H. Belmont Germain CAUSSADE, dim. 3 juillet, H. de Larroque SOULLAC, 4 juillet, H. de la Gare, Couderc SARLAT, merc. 5 juillet, H. de la Madeleine, CAPDENAC-GARE, jeudi 6 juillet, de 8 h. à midi, Hôtel de France, Fournier.

FIGEAC, sam. 15 juillet, H. des Voyageurs, FUMEL, mardi 18 juillet, Hôtel de la Poste, NOUVELLE CEINTURE VENTRIÈRE

Grossesse, Obésité, Déplacement des Organes TRAITÉ de la HERNIE franco sur demande



Mes anciens patrons buvaient tous du Kneipp et jamais je n'ai eu un malade dans la maison.

Dans les épiceries ou contre mandat 1<sup>er</sup> 25, Kneipp, Juvisy-sur-Orge (Seine-et-Oise).

### La Distillerie DELPECH-PAULUS à CAHORS

Achète la Noix verte Fraîche cueillie sur l'arbre

### FAIRE DES OFFRES

AVIS

Le 1<sup>er</sup> juillet 1922, à 14 heures, place Thiers, à CAHORS, il sera procédé par le Receveur des Domaines à la vente de 2 chevaux réformés provenant du 7<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie.

### A VENDRE

le beau domaine du Pech Grand

D'une contenance environ de 44 hectares d'un seul tenant, plein rapport, bois, prairies naturelles et artificielles, maison de maîtres de 10 pièces, grand salon, salle à manger, cuisine, chambres, petite chapelle, on laisserait maison meublée ou non meublée, maison de domestique, granges, hangar, four, belle volière, le tout en très bon état, jardin d'agrément et potager avec arbres fruitiers, garenne, chasse, on peut pêcher les écrevisses dans la propriété. Très bon matériel agricole.

Pour tous renseignements s'adresser à Monsieur LACOSTE, Puy-l'Évêque, Lot, agence pour autres propriétés, maisons de commerce et maisons de rentiers.

REPRÉSENTANT Importante Maison de confiserie demande bon représentant introduit auprès commerce de gros dans le département du Lot. Ecrire en indiquant références : LAMY, Confiserie, LYON.